

## ACCEPTABILITÉ SOCIALE

### LE RÉFÉRENDUM DANS TOUTES SES ÉTAPES

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À L'AUDIENCE PUBLIQUE SUR LE PROJET  
D'IMPLANTATION D'UN PORT MÉTHANIER DANS LE VILLAGE DE CACOUNA

JUIN 2006

PAR

JOSÉE BOUDREAU

**JOSÉE BOUDREAU**

**TÉLÉPHONE MAISON:  
TÉLÉPHONE TRAVAIL:**

**ADRESSE COURRIEL :**

**FORMATION SCOLAIRE : BACHELIÈRE EN ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS,  
LANGUE SECONDE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL**

**PROFESSION : ENSEIGNANTE EN ANGLAIS AU CÉGEP DE RIVIÈRE-DU-LOUP  
DEPUIS 1995**

**EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE : ENSEIGNANTE EN ANGLAIS AU NIVEAU  
PRIMAIRE/SECONDAIRE / ADULTE (1992-1995)**

**MEMBRE ACTIF DU COMITÉ VISION CACOUNA DEPUIS SA CRÉATION  
(VISIONCACOUNA.COM)**

## **ANNONCE DU PROJET**

EN SEPTEMBRE 2004, ÉNERGIE CACOUNA FAIT L'ANNONCE DE SON FUTUR PROJET D'IMPLANTER UN TERMINAL MÉTHANIER DANS LE VILLAGE DE CACOUNA. APRÈS AVOIR ASSISTÉ AUX PORTES OUVERTES, PLUSIEURS CITOYENS SE SENTENT VISIBLEMENT DE PLUS EN PLUS INQUIETS ET SCEPTIQUES FACE À CE PROJET CAR DE NOMBREUSES QUESTIONS N'ONT TOUJOURS PAS TROUVÉ RÉPONSE ET L'ABSENCE DU PROJET DE GAZODUC NE CESSE DE SOULEVER MAINTES INTERROGATIONS.

## **LA POPULATION MANIFESTE SON OPPOSITION**

LE PROJET D'ÉNERGIE CACOUNA NE SEMBLE PAS FAIRE L'UNANIMITÉ ET SÈME L'INQUIÉTUDE AU SEIN DE LA POPULATION. AU DÉBUT DE L'ANNÉE 2005, UNE PÉTITION AVEC LA QUESTION SUIVANTE :

**CONSIDÉREZ-VOUS QUE VOTRE SÉCURITÉ EST MISE EN JEU SI LE TERMINAL MÉTHANIER DES PROMOTEURS PETRO-CANADA ET TRANSCANADA S'INSTALLE À GROS-CACOUNA?**

PLUS DE 300 SIGNATURES SONT AMASSÉES ET CETTE PÉTITION SERA ENSUITE ENVOYÉE AU MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, ET DES COPIES DE CETTE PÉTITION SERONT REMISES EN MAIN PROPRE AU MAIRE DU VILLAGE GILLES D'AMOURS, AUX DÉPUTÉS MARIO DUMONT ET PAUL CRÊTE.  
(VOIR ANNEXE 1)

DEUX MANIFESTATIONS CONTRE LE PROJET SERONT TENUES ET ATTIRERONT PRÈS D'UNE CENTAINE DE PERSONNES. VISION CACOUNA A RECRUTÉ DEPUIS SA CRÉATION TOUT PRÈS DE 200 MEMBRES. PRÈS D'UNE CENTAINE DE RÉSIDENCES ARBORENT LE NON AU PORT MÉTHANIER.  
(VOIR ANNEXE 2)

## LA MUNICIPALITÉ EXIGE DES INFORMATIONS DE LA PART D'ÉNERGIE CACOUNA D'ICI MAI 2005

CE PROJET SUSCITE DE NOMBREUX QUESTIONNEMENTS ET FACE À CE CONSTAT, LE MAIRE DU VILLAGE, GILLES D'AMOURS, APPUYÉ PAR SES CONSEILLERS PASSE UNE RÉOLUTION DATÉE DU 23 FÉVRIER 2005 OÙ LA MUNICIPALITÉ DEMANDE AUX PROMOTEURS DE FOURNIR PLUS D'INFORMATION CONCERNANT CERTAINS ASPECTS DU PROJET DONT LES SUIVANTS :

- *IMPACT SUR LA ZONE DE SÉCURITÉ*
- *IMPACT RÉEL SUR LA QUALITÉ DE VIE DES RÉSIDENTS DU VILLAGE*
- *GAZ À EFFET DE SERRE*
- *MARAIS ET FAUNE*
- *ASSURANCE RESPONSABILITÉ DES PROMOTEURS*
- *PLAN DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DU TERMINAL*
- *RÉGIONS DESSERVIES PAR LE PORT MÉTHANIER POUR LA DISTRIBUTION*
- *TRACÉ DE GAZODUC*
- *ÉVALUATION FONCIÈRE PROJETÉE*  
(VOIR ANNEXE 3)

EN AVRIL 2005, LE MAIRE DU VILLAGE ENVOIE UN MESSAGE À LA POPULATION OÙ L'ON PEUT LIRE :

« DEPUIS QUELQUES SEMAINES, ON ASSISTE À UNE CERTAINE POLARISATION DE L'OPINION DES GENS À CACOUNA, EN ACCORD OU EN DÉSACCORD AVEC LA RÉALISATION DU PROJET. DE NOMBREUX CITOYENS ONT DEMANDÉ AUX ÉLUS DE SE POSITIONNER. LE CONSEIL MUNICIPAL VEUT, DANS UN PREMIER TEMPS, OBTENIR D'ICI MAI 2005, L'ENSEMBLE DES DONNÉES, DES ÉTUDES ET DES PLANS DE CONSTRUCTION DU PROJET DE TERMINAL ET DU TRACÉ DE GAZODUC. LE CONSEIL MUNICIPAL DU VILLAGE DE CACOUNA CONSIDÈRE QU'IL N'APPARTIEN PAS ACTUELLEMENT À UN MAIRE ET 5 CONSEILLERS DE DÉCIDER SEULS DE L'AVENIR DE NOTRE COMMUNAUTÉ POUR LES GÉNÉRATIONS À VENIR, CELA REVIENT À LA POPULATION. UNE FOIS LE RÉFÉRENDUM TENU, LE CONSEIL MUNICIPAL FERA SIENNE LA DÉCISION DÉMOCRATIQUE DE LA MAJORITÉ DE LA POPULATION. À NOTRE POINT DE VUE, IL EST DU DEVOIR DE LA MUNICIPALITÉ DE PERMETTRE AUX RÉSIDENTS DE CACOUNA D'OBTENIR L'ENSEMBLE DES INFORMATIONS RELIÉES AU PROJET ».

(VOIR ANNEXE 4)

FAUT-IL RAPPELER QUE PLUSIEURS INFORMATIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS N'ONT TOUJOURS PAS ÉTÉ FOURNIES À LA POPULATION, DONT LA QUANTITÉ RÉELLE DE GAZ À EFFET DE SERRE ET LE TRACÉ DU GAZODUC, POUR NE NOMMER QUE CEUX-LÀ. DE PLUS, LORS D'UNE RENCONTRE DE PRÉ-CONSULTATION QUI S'EST TENUE LE 1<sup>ER</sup> JUIN 2005, MONSIEUR VAN DER PUT A LUI-MÊME AFFIRMÉ À UN CITOYEN DE CACOUNA QUE LES INFORMATIONS CONCERNANT LE GAZODUC SERAIENT DISPONIBLES À LA POPULATION D'ICI LA FIN DE 2005 OU AU DÉBUT DE 2006. ON ATTEND TOUJOURS...  
(VOIR ANNEXE 5)

## RENCONTRE PUBLIQUE DU 13 JUIN 2005

ÉTANT DONNÉ L'ENVERGURE DES ENJEUX SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX D'UN TEL PROJET POUR UNE PETITE COMMUNAUTÉ DE 1200 ÂMES, VISION CACOUNA EXIGE DEVANT LES MÉDIAS ET LES PROMOTEURS UNE RENCONTRE PUBLIQUE, QUI N'AVAIT TOUJOURS PAS ÉTÉ MISE À L'ORDRE DU JOUR. DONC, LE 13 JUIN SERA L'OCCASION DE POSER TOUTES LES QUESTIONS AUX PROMOTEURS. PRÈS DE 300 PERSONNES DÉMONTRENT UN INTÉRÊT CERTAIN EN ASSISTANT À CETTE RENCONTRE ET EN QUESTIONNANT LES PROMOTEURS SUR DES QUESTIONS TRÈS PERTINENTES ET POINTILLEUSES QUI NE TROUVENT PAS TOUJOURS RÉPONSE. À LA FIN DE LA RENCONTRE, BEAUCOUP DE GENS QUITTERONT DÉÇUS, INQUIETS ET RÉTICENTS FACE À CE PROJET QUI SOULÈVE DE PLUS EN PLUS D'INTERROGATIONS AU SEIN DE LA POPULATION CACOUNOISE ET DES ENVIRONS.

SUITE À CETTE RENCONTRE, ON PEUT LIRE DANS UN ARTICLE D'UN HEBDO RÉGIONAL INTITULÉ MÉFIEZ-VOUS DE L'EAU QUI DORT:

« LE TROISIÈME PARTENAIRE AU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN TERMINAL MÉTHANIER COMMENCE À SE FAIRE ENTENDRE ET SON DISCOURS EST LOIN D'EN ÊTRE UN D'APPROBATION INCONDITIONNELLE. LA GROGNE S'INSTALLE À TEL POINT QU'UN RÉFÉRENDUM EST ENVISAGÉ. LE MAIRE DU VILLAGE, GILLES D'AMOURS, NE S'ATTENDAIT PAS À DES COMMENTAIRES AUSSI RÉBARBATIFS AU PROJET. JE ME SUIS RENDU COMPTE QUE PLUSIEURS RÉPONSES SONT DEMEURÉES INCOMPLÈTES ET QUE LES GENS NE SONT PAS PARTIS RASSURÉS. IL Y A UN MÉCONTENTEMENT ASSEZ IMPORTANT CHEZ LES CITOYENS ET COMME ÉLU, CELA M'AMÈNE À ME POSER DES QUESTIONS. MALGRÉ LA HORDE DE SPÉCIALISTES, PLUSIEURS INTERROGATIONS SONT DEMEURÉES SANS RÉPONSES, FAUTE DE DONNÉES ».

(VOIR ANNEXE 6)

## **ÉNERGIE CACOUNA DRESSE UNE LISTE IMPROVISÉE DE PROJETS AVEC LES ÉLUS DU VILLAGE**

**SUIVANT L'ANNONCE DE LA TENUE D'UN RÉFÉRENDUM SUR LE TERRITOIRE DU VILLAGE, ON APPREND DANS LES NOUVELLES QUE DES NÉGOCIATIONS AVEC LES PROMOTEURS ONT DÉJÀ ÉTÉ ENTREPRISES EN CATIMINI:  
RADIO-CANADA, 26 JUILLET 2005 :**

**« LE MAIRE DU VILLAGE, GILLES D'AMOURS, A ENTREPRIS DES NÉGOCIATIONS AVEC ÉNERGIE CACOUNA. LES DIRIGEANTS D'ÉNERGIE CACOUNA ONT DEMANDÉ AUX ÉLUS DU VILLAGE DE LEUR PRÉSENTER UNE LISTE DE PROJETS ET LA CONTRIBUTION SOUHAITÉE POUR LEUR RÉALISATION ».  
(VOIR ANNEXE 7)**

**CETTE LISTE DES PROJETS À RÉALISER A ÉTÉ ENVOYÉE À LA POPULATION (QUI N'A JAMAIS ÉTÉ CONSULTÉE À CE SUJET) JUSTE AVANT LA TENUE DU RÉFÉRENDUM ALORS QU'UNE MULTITUDE DE QUESTIONS ÉTAIENT TOUJOURS EN SUSPENS. LE MAIRE A TOUT SIMPLEMENT MANQUÉ À SON RÔLE EN FAISANT FI DES EXIGENCES QUE LUI-MÊME AVAIT REQUISES À ÉNERGIE CACOUNA. Désormais, l'essentiel gravitera autour de cette entente monétaire, qui de toute façon, n'est qu'une ébauche improvisée à saveur pré-référendaire qui n'a aucune valeur légale.**

**(VOIR ANNEXE 8)**

ON SAVAIT DÉJÀ QU'UN RÉFÉRENDUM SUR LE TERRITOIRE DU VILLAGE ÉTAIT OFFICIELLEMENT ANNONCÉ ET QU'IL PORTERAIT SUR LA QUESTION SUIVANTE :

**AYANT ÉTÉ BIEN INFORMÉ SUR LE PROJET, ÊTES-VOUS POUR OU CONTRE L'IMPLANTATION D'UN TERMINAL MÉTHANIER AU PORT DE MER DE GROS-CACOUNA?**

LES GENS ONT LE DROIT D'EXIGER D'OBTENIR TOUTE L'INFORMATION SUR L'ENSEMBLE DU PROJET. OR, TOUTE L'INFORMATION EST LOIN D'AVOIR ÉTÉ PRÉSENTÉE. LES CITOYENS N'ONT PAS REÇU TOUTE L'INFORMATION PROMISE ET ESSENTIELLE AFIN QU'UN RÉFÉRENDUM SUR LA QUESTION PUISSE ÊTRE TENU.

LE RÉFÉRENDUM AURAIT DÛ AVOIR LIEU UNE FOIS TOUTES LES ÉTUDES COMPLÉTÉES INCLUANT LE TRACÉ DU GAZODUC ET LE RAPPORT COMPLET DU BAPE AFIN DE DONNER LA CHANCE AUX CITOYENS DE S'EXPRIMER SUR LE PROJET DANS SA GLOBALITÉ ET NON UNIQUEMENT SUR L'ASPECT PÉCUNIAIRE DE LA CHOSE. CE VOTE N'A EN FAIT PORTÉ QUE SUR UNE QUESTION D'ARGENT. VOULEZ-VOUS LES 10 MILLIONS QUE LES PROMOTEURS OFFRENT À LA MUNICIPALITÉ POUR LES 10 PROCHAINES ANNÉES?

## VOLTE-FACE DU MAIRE DU VILLAGE

LE 14 AOÛT 2005, SOIT UN PEU PLUS D'UN MOIS PRÉCÉDANT LE RÉFÉRENDUM, LE MAIRE DU VILLAGE QUI AVAIT TOUJOURS DIT QU'IL NE SE PRONONCERAIT PAS AVANT QUE LA POPULATION NE L'AI FAIT, DÉCLARE À LA SURPRISE DE TOUS :

**« QUE LE RÉFÉRENDUM SOIT POSITIF OU NÉGATIF, LE PORT SERA CONSTRUIT ».**

**« LE PROJET RENCONTRE LES EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES ET DE SÉCURITÉ, ET QUE PEU IMPORTE LE RÉSULTAT DU RÉFÉRENDUM, ÉNERGIE CACOUNA CONSTRUIRA SON PORT DE TOUTE FAÇON. » NOUS SOMMES PRIS POUR L'AVOIR D'UNE MANIÈRE OU D'UNE AUTRE. DANS CETTE OPTIQUE POURQUOI NE PAS ALLER CHERCHER IMMÉDIATEMENT LE MAXIMUM POUR NOTRE COMMUNAUTÉ?**

(VOIR ANNEXE 9)

QUE S'EST-IL DONC PASSÉ POUR QUE QUELQUE TEMPS APRÈS L'ANNONCE DE LA TENUE D'UN RÉFÉRENDUM, LE MAIRE DU VILLAGE QUI ÉCRIT QU'IL ATTENDRA LE RÉSULTAT DU VOTE, CLAME DÉSORMAIS HAUT ET FORT DANS LES MÉDIAS SON APPUI AU PROJET SANS TOUTEFOIS AVOIR OBTENU LES INFORMATIONS QUE SON CONSEIL ET LUI-MÊME ONT EXIGÉES AU NOM DE LA COMMUNAUTÉ. PAS BESOIN DE VOUS DIRE QUE DE NOMBREUX CITOYENS ABASOURDIS PAR SES PROPOS TOMBENT À LA RENVERSE ET SE DEMANDENT CURIEUSEMENT CE QUI S'EST PASSÉ.

DE NOMBREUX CITOYENS SE SENTIRONT TRAHIS SUITE AUX PROPOS DU MAIRE ET DE SON SOUDAIN CHANGEMENT DE CAP. PLUSIEURS ASSISTERONT (DONT MOI-MÊME) À DES RÉUNIONS AU CONSEIL MUNICIPAL ET AFFRONTENT UN MAIRE À L'AIR DÉSORMAIS CONDESCENDANT, HAUTAIN ET TENANT UN DISCOURS SOURD. PLUSIEURS LUI REPROCHERONT D'AVOIR TOUT SIMPLEMENT VENDU LE VILLAGE. VOUS POURREZ LIRE CERTAINES RÉACTIONS DE CITOYENS EN COLÈRE DANS LE JOURNAL .

EPIK.

(VOIR ANNEXE 10)

L'ACTUALITÉ JANVIER 2006

Energie Cacouna versera pour sa part 6,5 millions par an pendant les 25 prochaines années – dont une moyenne de 3,74 millions en impôts fonciers rien que pour la paroisse de Cacouna. Un véritable pactole pour une municipalité de 700 âmes, habituée à un budget annuel de 600 000 dollars. Le maire du village de Cacouna, Gilles D'Amours, avait d'abord manifesté son opposition au projet. Contrairement à son homologue de la paroisse, Jacques Michaud, il avait promis un référendum. Il a retourné sa veste lorsque les promoteurs se sont engagés à ce que sa municipalité touche un million en impôts et redevances annuels au cours des 10 prochaines années. « Je m'en serais voulu que la municipalité soit privée de ces revenus », explique laconiquement Gilles D'Amours.

Les deux maires se sont toutefois bien gardés de révéler à leurs concitoyens que l'entente n'avait aucune valeur juridique.



## **UN RÉFÉRENDUM QUI SE JOUERA SUR LES EMPLOIS ET LES MILLIONS**

ON PEUT LIRE DANS LES HEBDOS RÉGIONAUX, QUELQUES SEMAINES PRÉCÉDANT LE RÉFÉRENDUM, CE TITRE ACCROCHEUR ET POUR LE MOINS RÉVÉLATEUR :

### **« UNE PLUIE DE MILLIONS POUR LA RÉGION »**

**« LE RÉFÉRENDUM DEVRA ÊTRE POSITIF ET COMME IL LE FAIT DEPUIS QUELQUES SEMAINES À PEINE, GILLES D'AMOURS CONTINUE DE CLAMER HAUT ET FORT QU'IL RECOMMANDE À SES CITOYENS DE VOTER POUR LE PROJET, NE SERAIT-CE QUE POUR BÉNÉFICIER DES RETOMBÉES POSITIVES QUI PERMETTRONT D'AMÉLIORER L'ÉCONOMIE DE SA MUNICIPALITÉ ».**

**« SI LES GENS VOTENT CONTRE, CA REMET EN CAUSE L'ENTENTE AVEC ÉNERGIE CACOUNA »**

**« IL A PRÉCISÉ QU'ADVENANT UNE RÉPONSE NÉGATIVE DE SES CITOYENS, IL NE POURRA PLUS FAIRE LA PROMOTION DU PROJET. MONSIEUR D'AMOURS PRÉFÈRE TOUTEFOIS DEMEURER POSITIF ET IL CROIT SINCÈREMENT QUE LA POPULATION SE PRONONCERA POUR LE PROJET ».**

(VOIR ANNEXE 11)

ON VIENT DE COMPRENDRE QUE L'ARGENT A PRIS LE DESSUS . LE MAIRE VIENT DE PERDRE TOUTE CRÉDIBILITÉ AUX YEUX DE PLUSIEURS CITOYENS INQUIETS DE LA VENUE DE CE PROJET SUR LEUR TERRITOIRE. DES CITOYENS AMERS QUI N'EN REVIENNENT TOUT SIMPLEMENT PAS. CERTAINS PARLERONT DE CHANTAGE ET DE MANIPULATION À LA VEILLE D'UN VOTE IMPORTANT CONSIDÉRANT L'AMPLEUR DU PROJET POUR NOS GÉNÉRATIONS ET CELLES QUI NOUS SUIVRONT. CES ÉLUS QUI SONT CENSÉS REPRÉSENTER LA POPULATION, TIENNENT DÉSORMAIS UN DISCOURS FERMÉ DISSIMULANT TOUT QUESTIONNEMENT QUI POURRAIT METTRE UN FREIN AU PROJET ET SURTOUT AUX PROMESSES ALLÉCHANTES DES PROMOTEURS. LES ENJEUX IMPORTANTS COMME L'IMPACT SUR LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT VIENNENT D'ÊTRE RELÉGUÉS AUX OUBLIETTES. ON TIENDRA DÉSORMAIS UN DISCOURS PÉCUNIAIRE, SUPERFICIEL, CONDITIONNEL ET ON DONNERA UNE CONFIANCE AVEUGLE À DES PROMOTEURS PRÊTS À TOUT POUR CONCRÉTISER LEUR PROJET.

## PÉRIODE PRÉ-RÉFÉRENDAIRE : ÉNERGIE CACOUNA S'EN MÊLE

ÉNERGIE CACOUNA, QUI DEPUIS LE PREMIER JOUR NE CESSE DE PARLER DE TRANSPARENCE, AURA ÉTÉ UN ACTEUR DE PREMIER PLAN DANS LA PRÉPARATION DE CE RÉFÉRENDUM. D'AILLEURS AU LENDEMAIN DU RÉFÉRENDUM, LA PORTE-PAROLE DU COMITÉ DU OUI ADMET TRÈS CANDIDEMENT QUE LES PROMOTEURS ONT DÉFRAYÉ LES COÛTS POUR LE LOCAL DU COMITÉ DU OUI, LES AFFICHES DANS LE VILLAGE AINSI QUE POUR TOUTES LES CIRCULAIRES ENVOYÉES À LA POPULATION PRÉCÉDANT LE RÉFÉRENDUM. LA REVUE L'ACTUALITÉ DE JANVIER 2006 EN FAIT AUSSI MENTION.

L'ACTUALITÉ JANVIER 2006

Deux semaines avant le référendum, des résidants ont « constitué » un comité du Oui. « Des gens sont venus nous voir, on les a aidés à se payer un local », dit le directeur des communications d'Énergie Cacouna, Andrew Pelletier. Le regroupement des partisans du Oui a toutefois admis que l'initiative venait du consortium, lequel a payé pour tout, du local aux affiches en passant par la diffusion des communiqués. Impossible de savoir combien Énergie Cacouna y a investi – la loi québécoise sur les consultations référendaires n'exige pas le dévoilement des contributions des sociétés, pas plus qu'elle ne limite leur participation.

## DE LA POUDRE AUX YEUX

ÉNERGIE CACOUNA PROMET DES MILLIERS D'EMPLOIS DIRECTS ET INDIRECTS ALORS QUE L'ON SAIT TRÈS BIEN QUE LA TRÈS GRANDE MAJORITÉ DE LA MAIN D'ŒUVRE NE VIENDRA PAS DE LA RÉGION. MONSIEUR VAN DER PUT A LUI MÊME RÉPONDU À UN INTERVENANT QUI L'INTERROGEAIT À CE SUJET, LORS D'UNE RENCONTRE DE PRÉCONSULTATION TENUE LE 16 MARS 2005 :

*« SI NOUS NE TROUVONS PAS DANS LA RÉGION LES SPÉCIALITÉS RECHERCHÉES, NOUS REGARDERONS AILLEURS AU QUÉBEC ET APRÈS CELA S'IL MANQUE ENCORE DES GENS , NOUS REGARDERONS PLUS LOIN » .*

(VOIR ANNEXE 12)

JANVIER 2006 L'ACTUALITÉ

Chaque chantier donnera de l'emploi à un millier de travailleurs pendant trois ans, promet-on à Lévis et à Cacouna, et ces deux municipalités conserveront respectivement 50 et 30 emplois permanents. Cependant, le gros des investissements prendra la route de l'Asie ou de l'Europe, puisque le Québec ne construit pas de méthaniers, pas plus qu'il ne produit les composantes nécessaires à la construction d'une usine de regazéification.

### LORS DE LA RENCONTRE DE PRÉCONSULTATION DU 25 JANVIER 2005, MONSIEUR VAN DER PUT PARLE MÊME DES INDUSTRIES QUI POURRAIENT VENIR S'IMPLANTER ICI À CAUSE DU GAZ.

MONSIEUR VAN DER PUT DEVRAIT CONSULTER LE RAPPORT DU GIRAM CONCERNANT LE MYTHE QUE CERTAINS PROMOTEURS, DONT CEUX D'ÉNERGIE CACOUNA, ENTRETIENNENT EN SOULIGNANT QUE CERTAINES INDUSTRIES CRYOGÉNIQUES POURRAIENT BÉNÉFICIER DE CE SERVICE ET SE DÉVELOPPER À PROXIMITÉ DU TERMINAL MÉTHANIER. OR, SELON LES RESPONSABLES DE GAZ DE FRANCE, AUCUN EXEMPLE D'INDUSTRIE DE FROID BRANCHÉE SUR LA FROIDURE DU GNL N'EXISTE EN FRANCE OU AILLEURS. POURTANT DU CÔTÉ DES PROMOTEURS ET DES GENS D'AFFAIRES , ON NE CESSE D'ALIMENTER UN DISCOURS QUI INDUIT LA POPULATION EN ERREUR ET QUI N'EST EN FAIT RIEN D'AUTRE QUE DE LA POUDRE AUX YEUX POUR FAIRE ACCEPTER LE PROJET.

(VOIR DOCUMENT GIRAM PAGE 7-ANNEXE 13)

**RÉFÉRENDUM DU 25 SEPTEMBRE 2005 :**  
**BEAUCOUP DE FÉBRILITÉ DANS L'AIR/ CACOUNA EST DIVISÉ**

RADIO-CANADA : 26 SEPTEMBRE 2005 :

**« MODESTE OUI AU PROJET DE TERMINAL MÉTHANIER DE CACOUNA »**

AINSI 425 ÉLECTEURS ONT DIT OUI AU PROJET, CONTRE 318 QUI ONT DIT NON. DU CÔTÉ DES ÉLUS, ON AURAIT ESPÉRÉ QUE LE VOTE SOIT MOINS DIVISÉ. DU CÔTÉ DE VISION CACOUNA ET DE PLUSIEURS SYMPATHISANTS, ON SAIT TRÈS BIEN QUE LES REDEVANCES DE PLUSIEURS MILLIONS PROMISES À LA MUNICIPALITÉ ONT PESÉ LOURD SUR LA DÉCISION DES ÉLECTEURS ALORS QUE LES VRAIES QUESTIONS N'ONT PAS ÉTÉ ABORDÉES. COMME L'A MENTIONNÉ LE PORTE-PAROLE DE VISION CACOUNA, CLAUDE GAUMOND, «ON A VOTÉ QU'ON VOULAIT L'ARGENT , MAIS ON N'A PAS NÉCESSAIREMENT DÉCIDÉ SI L'ON VOULAIT LE PORT MÉTHANIER » .  
(VOIR ANNEXE 14)

## PROPOS MÉPRISANTS ENVERS LES OPPOSANTS DU PROJET ET ENVERS TOUS LES GROUPES AYANT REÇU UNE AIDE FINANCIÈRE

LA MISSION DE VISION CACOUNA A TOUJOURS ÉTÉ D'INFORMER LA POPULATION SUR LES IMPACTS D'UN TEL PROJET POUR LA COMMUNAUTÉ ET CELA A TOUJOURS ÉTÉ FAIT DANS LE RESPECT. LORSQUE VISON CACOUNA S'EST VU ACCORDER UNE AIDE FINANCIERE DE 29 000 DOLLARS PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL AFIN DE POUVOIR ENGAGER DES EXPERTS DANS DIFFÉRENTS DOMAINES QUE CE SOIT AU NIVEAU DES QUESTIONS DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ, D'ÉCONOMIE, OU D'ENVIRONNEMENT VOILA QUE DU CÔTÉ DE LA MUNICIPALITÉ ON TROUVE CELA "SCANDALEUX " ET ON DIT QUE C'EST TOUT SIMPLEMENT DE L'ARGENT JETÉ PAR LES FENÊTRES.

POURTANT AU LENDEMAIN DU RÉFÉRENDUM, MONSIEUR D'AMOURS SE PLAISAIT À DIRE TOUT BONNEMENT DEVANT LES MÉDIAS PRÉSENTS QUE VISION CACOUNA AURA ÉTÉ SOMME TOUTE UNE BONNE CHOSE CAR CELA AURA FORCÉ LES PROMOTEURS À ÊTRE PLUS VIGILANTS. DEUX DISCOURS. DE PLUS, IL OSE DIRE QU'IL VA S'OCCUPER DE VÉRIFIER NOS FACTURES. LE MÉPRIS DE MONSIEUR D'AMOURS EST POUSSÉ PLUS LOIN QUAND IL OSE AVANCER DANS LES MÉDIAS QUE CET ARGENT POURRAIT ÊTRE UTILISÉ POUR BLOQUER LE RÉFÉRENDUM SUR LA FUSION DU 4 DÉCEMBRE 2005.

(VOIR ANNEXE 15)

# Gilles D'Amours crie au scandale!

MONIQUE DIONNE

*monique@infodimanche.com*

• Cacouna • *Le maire de Cacouna village, Gilles D'Amours, est sorti de ses gonds la semaine dernière en lisant le résumé de l'attribution des fonds fédéraux pour la présentation d'un mémoire portant sur le projet Énergie Cacouna. « C'est scandaleux. Ça sent la commandite à plein nez », a souligné M. D'Amours. « Je n'ai pas de problème à ce que tous puissent se faire entendre, mais je ne suis pas très heureux de la manière que ça se fait. J'ai bien des doutes. »*

Dans un document que M. D'Amours a entre les mains, on peut ainsi constater que le comité d'examen de l'aide financière du gouvernement du Canada a remis 6500 \$ au Comité de recherche et d'intervention environnementale (CRIE) du Grand-Portage, 4300 \$ aux Amis de la vallée du Saint-Laurent, 8000 \$ à l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique, 9000 \$ au Sierra Club du Canada, 29 000 \$ à Vision

Cacouna, 10 000 \$ au Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent, 22 200 \$ à la Première Nation Malécite de Viger, 7500 \$ à la Fédération des chambres de commerce du Québec et 3500 \$ à la Corporation des propriétaires de l'île Verte pour la conservation de l'île Verte, pour un total de 100 000 \$. Tout en mentionnant qu'il ne connaissait même pas l'existence de certains d'entre eux, il met davantage l'accent sur le fait que des organismes, dont Énergie Cacouna et les Malécites de Viger, reçoivent des sommes qu'il juge très importantes pour rédiger un mémoire. « Ils sont mieux de faire attention et de garder leurs factures puisqu'on va vérifier leur démarche », a-t-il précisé. M. D'Amours a également fait connaître son mécontentement au député Paul Crête, sachant très bien que rien ne peut être fait pour annuler cette décision.

D'autre part, bien que la municipalité de Cacouna village n'ait pas reçu l'aide financière demandée, M. D'Amours nous a mentionné qu'elle présentera un mémoire comme prévu.

## ACCEPTABILITÉ SOCIALE/ AUTRES PROJETS

### PROJETS NOUVELLE-ÉCOSSE ET NOUVEAU-BRUNSWICK

LORSQU'INTERROGÉ SUR L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE DES PROJETS DE PORTS MÉTHANIERIS LE 25 JANVIER 2005, MONSIEUR VAN DER PUT AVOUE QUE PLUSIEURS PROJETS SIMILAIRES NE SONT PAS BIEN REÇUS, SURTOUT AUX ETATS-UNIS ET QUE PAR CONTRE POUR LES PROJETS DE CANAPORT ET BEAR HEAD, DANS LES MARITIMES, IL Y A EU UN BON ACCUEIL DE LA COMMUNAUTÉ.

CE QU'IL OMET DE DIRE TOUTEFOIS, C'EST QUE DANS LE CAS DU PROJET CANAPORT AU NOUVEAU-BRUNSWICK, LA ZONE HABITÉE EST À 2 KM, QU'ON PARLE D'UN SITE INDUSTRIEL LOURD OÙ DÉJÀ PRÈS D'UNE VINGTAINE DE RÉSERVOIRS DE PÉTROLE SONT DÉJÀ EN PLACE. DANS LE CAS DE BEAR HEAD EN NOUVELLE-ÉCOSSE, LES PLUS PROCHES RÉSIDENCES SE SITUENT À 2.5 KM, ON PARLE D'UN SITE DÉSERTIQUE. LA ZONE LÉGALE D'EXCLUSION DANS LES 2 CAS EST DE 595 MÈTRES ET 586 MÈTRES.

**La Loi, autant canadienne qu'américaine, encourage les promoteurs à installer un terminal méthanier loin des populations (voir mesures Termpol, p.2)**

Compilation : Dr Gaëtan Paradis, Coalition Rabat-Joie

Port de GNL ou projet	Zone légale d'exclusion	Le contexte
1. Canaport, St-Jean, Nouveau Brunswick, Irving Oil	595 mètres	- Zone habitée à 2 km - Site industriel lourd - 18 réservoirs de pétrole en place
2. Bear Head, Point Tupper, Nouvelle-Écosse, Anadarko	586 mètres	- Résidences à 2.5 km - Site industriel - Site désertique
3. Cove Point, Maryland, Dominion	500 mètres	- Aucune résidence, milieu isolé - Site industriel d'une superficie de 1000 acres
4. Freeport, Texas, Chemière	290 mètres	- Population de l'île: 38 habitants - Site industriel (Dow Chemical, Philips Petroleum et BASF, le plus grand producteur chimique au monde)
5. Hackberry, Louisiane, Sempra Energy:	283 mètres	- À 2.88 km d'un refuge de chasse et pêche. - Site industriel, remplacement d'une usine de pétrole liquéfié par un projet de GNL
6. Fos Sur Mer, France, Gaz de France	400 mètres	- Résidences actuellement à 7 km du terminal - Site industriel portuaire (industries pétrochimiques du Port autonome de Marseille) - Trois nouveaux réservoirs en construction sur l'île de Cavaou à moins de 3 km du village de Fos
7. Montoir-de-Bretagne (près de St-Nazaire), France, Gaz de France	550 mètres	- Résidences à 2 km - Site industriel
8. Lévis-Beaumont-Île d'Orléans, Québec, Capitale nationale, (Gaz Métro, Gaz de France et Enbridge):	400 mètres	- Milieu habité : environ 450 résidences et 1000 habitants, à moins de 2 km de rayon - Environnement rural et périurbain - Caractère historique et paysager

**POURQUOI LE PROJET DE CACOUNA DEVRAIT-IL RECEVOIR UNE ATTENTION TOUTE PARTICULIÈRE SI ON LE COMPARE À DES PROJETS CANADIENS COMME LES PROJETS DE BEAR HEAD ET CANAPORT ?**

**VOICI QUELQUES FACTEURS À CONSIDÉRER :**  
**(VOIR ANNEXE 16)**

- LA PROXIMITÉ DES INSTALLATIONS ET DE LA POPULATION.
  
- LE FAIT QUE CACOUNA SE SITUE À LA RENCONTRE DE 5 ÉCOSYSTÈMES MARINS ET TERRESTRES RECONNUS ET QUE DES ESPÈCES SERONT MENACÉES PAR L'ARRIVÉE DE CE PROJET.
  
- LE MARAIS DE CACOUNA , LIEU EXCEPTIONNEL VISITÉ PAR DES MILLIERS DE TOURISTES ANNUELLEMENT ET 3 IÈME SITE ORNITHOLOGIQUE EN IMPORTANCE DANS LA PROVINCE, DEVIENT LUI AUSSI MENACÉ.
  
- L'IMPACT CERTAIN SUR L'ACHALANDAGE TOURISTIQUE QUI RISQUE D'ÊTRE SOUMIS AUX MÊMES RÈGLES.
  
- L'IMPACT SUR LE TRAFIC MARITIME.
  
- LE BOULEVERSEMENT QUE TOUT CELA ENGENDRA AU NIVEAU DE LA POLLUTION SONORE, VISUELLE ET ATMOSPHÉRIQUE POUR LA POPULATION DE CACOUNA ET DES ENVIRONS.
  
- LA RÉGION KAMOURASKA-CHARLEVOIX EST UNE DES RÉGIONS SISMQUES LES PLUS ACTIVES EN AMÉRIQUE DU NORD, SINON LA PLUS ACTIVE.

## **CONCLUSION ET RECOMMANDATION**

**CONSIDÉRANT LE MANQUE D'INFORMATION RELIÉ AU PROJET DE TERMINAL À CE JOUR,**

**CONSIDÉRANT L'ABSENCE TOTALE DU PROJET DE GAZODUC ALORS QU'IL EST UNE COMPOSANTE ESSENTIELLE À LA RÉALISATION DE CE PROJET,**

**CONSIDÉRANT LES NOMBREUSES QUESTIONS SANS RÉPONSES À CE JOUR COMME LA QUANTITÉ RÉELLE DE GÉS ET LES POSSIBLES INCIDENCES SUR LA SANTÉ DES CITOYENS,**

**CONSIDÉRANT LES ENTENTES QUE LE MAIRE DU VILLAGE A NÉGOCIÉES EN CATIMINI AVEC ÉNERGIE CACOUNA AVANT LE RÉFÉRENDUM SANS AVOIR D'ABORD CONSULTÉ LA POPULATION,**

**CONSIDÉRANT LE MANQUE D'INTÉGRITÉ DONT A FAIT PREUVE LE MAIRE DU VILLAGE DANS LE DOSSIER ,**

**CONSIDÉRANT QUE LE RÉFÉRENDUM S'EST JOUÉ SUR DES MILLIONS ET NON SUR LES VRAIES QUESTIONS ,**

**CONSIDÉRANT L'IMPLICATION DIRECTE DES PROMOTEURS DANS LE RÉFÉRENDUM,**

**CONSIDÉRANT LA PORTÉE SOCIALE D'UN TEL PROJET SUR LES FUTURES GÉNÉRATIONS,**

**CONSIDÉRANT LES ENJEUX SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX SUBSTANTIELS À LONG TERME ASSOCIÉS À CE PROJET,**

**POUR TOUTES CES CONSIDÉRATIONS, JE DEMANDE AU BAPÉ DE NE PAS TENIR COMPTE DU RÉSULTAT DE CE RÉFÉRENDUM CAR IL A ÉTÉ SANS CONTREDIT PRÉCIPITÉ, INOCCASIONNEL ET SOUS LE SIGNE DE L'ARGENT, ALORS QU'IL AURAIT DÛ AVOIR LIEU UNE FOIS TOUTES LES ÉTUDES ET RAPPORTS COMPLÉTÉS PAR LES AUTORITÉS CHARGÉES D'EN FAIRE L'ÉTUDE ET CELA AVEC TOUTES LES COMPOSANTES DU PROJET INCLUANT LE GAZODUC.**



PERMETTEZ-MOI DE TERMINER SUR CES QUELQUES LIGNES EXTRAITES D'UN TEXTE RÉDIGÉ PAR VICTOR- LÉVY BEAULIEU ET QUI RÉSUME ASSEZ BIEN EN PARTIE CE MÉMOIRE .

### DE RÉGIONS-RESSOURCES À RÉGIONS-POUBELLES

*SI L'IRAK A SES SEIGNEURS DE LA GUERRE, LES RÉGIONS ÉLOIGNÉES ONT DES MAIRES POUR QUI LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE N'EST RIEN D'AUTRE QU'UN VAIN MOT. VOILÀ BIEN CE QUE PEUT DIRE L'OBSERVATEUR QUI SUIT DE PRÈS CE QUI SE PASSE À BELLEDUNE EN VOIE DE DEVENIR UN GIGANTESQUE DÉPOTOIR, À CACOUNA OÙ L'ON VEUT INSTALLER UN SUPER-PORT MÉTHANIER, À RIVIÈRE-DU-LOUP ET AUX TROIS-PISTOLES OÙ L'ON COMPTE ÉRIGER DE MINI-CENTRALES HYDRO-ÉLECTRIQUES MALGRÉ LES DÉGÂTS ENVIRONNEMENTAUX QUI EN SERAIENT LA CONSÉQUENCE. EN CE TEMPS OÙ L'ON PARLE BEAUCOUP DE POUVOIRS DE DÉCISION QUE REVENDIQUENT LES MUNICIPALITÉS, ON NE PEUT PAS DIRE QUE NOS ÉLUS RÉGIONAUX BRILLENENT PAR LEUR SENS DU PATRIMOINE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA CULTURE. AVANT QUE N'AIT LIEU LE RÉFÉRENDUM SUR LE PORT MÉTHANIER DE CACOUNA, LE MAIRE A DIT : PEU IMPORTE CE QUE DONNERA LA CONSULTATION, NOTRE DÉCISION EST DÉJÀ PRISE ET ELLE EST FAVORABLE AUX INVESTISSEURS »*

*CES ÉDILES CONTRIBUENT À DÉFAIRE UN TISSU SOCIAL QUI EST DÉJÀ D'UNE FRAGILITÉ EXTRÊME : QUAND ON FAIT FI DES RÊVES COMMUNS QUI DOIVENT CIMENTER UNE NATION, QUE RESTE-IL ? QUAND NOUS SERONS PASSÉS TOTALEMENT DE RÉGIONS-RESSOURCES À RÉGIONS-POUBELLES, QUE NOUS RESTERA-T-IL ? PLUS GRAND CHOSE » .*